



Paye facture d'eau hors eau compris dans les charges

Par **STEROU**, le **19/05/2008** à **18:48**

Nous sommes actuellement géré par une régie,le problème est le suivant:

au mois d'avril il nous ont posé des compteurs individuels d'eau pour chaque appartement.le soucis est qu'ont va payer les charges (70 euros) + la facture d'eau de bourges plus.dans le contrat l'eau est compris dans les charges et nous n'avons pas eu de réduction de charge et aucune explication du fonctionnement après la mise en place du compteur.Est ce normal?.Pour cela nous avons mis dans chaque boîte aux lettres de la résidence une pétition.les personnes sont libres de la signée ou pas.la régie nous informe que le seul droit qu'on a est de se taire car nous sommes locataire.Est ce qu'il y a un article pour les obligés à nous donner des explications et sommes nous dans nos droits .

Merci